

Source : <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/508300/les-pesticides-neonicotinoides-menacent-toute-la-biodiversite>

Téléchargement 24 09 2017

Les pesticides «néonics» menacent les fondations de la biodiversité

19 septembre 2017 | [Sarah R. Champagne](#) | [Actualités sur l'environnement](#)



Photo: Denis Charlet Agence France-Presse Un agriculteur épand des pesticides dans un champ pour protéger ses cultures.

On les connaissait comme les « tueurs d'abeilles ». Or, il semble maintenant confirmé que les pesticides de la classe des néonicotinoïdes, largement utilisés au Canada, présentent une « *sérieuse menace mondiale* » pour l'ensemble de la biodiversité.

Le [Groupe de travail sur les pesticides systémiques](#) rend public mardi à Ottawa un nouveau rapport qui conclut que les pesticides de cette famille tuent d'autres insectes terrestres et aquatiques qui sont à la base de notre chaîne alimentaire.

Une quinzaine de scientifiques de ce groupe international a analysé la quasi-totalité de la littérature scientifique sur les effets de ces pesticides sur l'environnement publiée depuis 2014. Sur plus de 500 études parues en trois ans, un consensus se dégage : les néonicotinoïdes sont toxiques pour d'autres invertébrés, comme les vers de terre, et pour les invertébrés aquatiques. Les abeilles, surveillées de plus près par les apiculteurs, furent en quelque sorte des lanceuses d'alerte.

Le rapport du groupe de travail compile en outre de nouvelles preuves des effets délétères des néonicotinoïdes sur les pollinisateurs. Des effets qui peuvent survenir « à retardement » même après l'exposition à de faibles doses, notent-ils dans un article à paraître dans la revue *Environmental Science and Pollution Research*.

Effet domino

Les néonicotinoïdes ont donc des impacts « *mesurables et mesurés* » sur une faune beaucoup plus large que les abeilles, confirme Jean-Marc Bonmatin, vice-président de ce groupe de travail. Ces conséquences produisent un « *effet en cascade* » expliquait-il au *Devoir* depuis le Centre national de recherche scientifique d'Orléans en France, avant son départ pour Ottawa.

« *Si l'on supprime la nourriture ou une partie de la nourriture à des prédateurs, comme les poissons, les batraciens ou les oiseaux, on les détruit aussi* », souligne le scientifique. Des intoxications aiguës, un effet plus direct, ont aussi été observées chez des petits prédateurs ayant mangé des proies contaminées ou ingéré des semences traitées avec ces produits.

M. Bonmatin ne cache pas être alarmé par ce constat renforcé : « *C'est hélas à mettre dans la perspective de la sixième extinction des espèces qui se produit à grande vitesse sur la planète. L'homme, quand il détruit la biodiversité, en général détruit les espèces dites "supérieures", comme les rhinocéros ou d'autres mammifères. Les pesticides détruisent la base de la chaîne alimentaire, les fondations mêmes de la biodiversité sur terre.* »

Les néonicotinoïdes ont aussi des effets sur l'humain, notamment reconnus par l'Autorité européenne de sécurité des aliments. La liste de ses effets commence à s'allonger, explique M. Bonmatin : cancérogènes, perturbateurs endocriniens, liés au spectre de l'autisme.

« *À part les venins foudroyants de certains animaux, ils présentent des niveaux de toxicité jamais égalés. Ils sont plus de 5000 fois plus toxiques que ne l'était le DDT dans les années 1970, par exemple. Comment pouvez-vous imaginer que, s'ils tuent tous les invertébrés, ils soient inoffensifs pour l'humain ?* » demande l'écotoxicologue.

Implications locales

Le choix du Canada pour présenter cette étude n'est pas anodin pour le Groupe de travail sur les pesticides systémiques. « *Porter ce message en Amérique du Nord se veut une forme d'encouragement, pour influencer sur ce qui se passe. Et le Canada a le potentiel d'être un bon élève sur le continent* », dit-il.

Cette catégorie de pesticides a été détectée à grande échelle dans l'environnement partout dans le monde, et notamment au Canada. Sa présence est généralisée dans les rivières des zones agricoles du Québec depuis au moins 2011. En 2015 et 2016, des néonicotinoïdes ont été détectés dans 100% des échantillons prélevés, a indiqué au *Devoir* le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Les taux observés dans les rivières en milieu agricole dépassent les normes dans une forte proportion. Un échantillon affichait même une concentration de 4,5 µg/l, soit plusieurs dizaines de fois le maximum à partir duquel l'on considère la vie aquatique menacée.

Au Québec, presque toutes les semences de maïs et environ la moitié des semences de soya sont traitées depuis 2008 avec les insecticides de type néonicotinoïdes, selon l'Ordre des agronomes du Québec.

Objections

Des semences qui représentent 85 % des volumes de grains totaux vendus dans la province, un marché de 1,1 milliard de dollars, évaluent les Producteurs de grains du Québec (PGQ). L'association désapprouve les nouvelles restrictions prévues par Québec, dans une réglementation qui doit être adoptée cet automne.

L'usage prophylactique, c'est-à-dire de manière préventive au moment du semis, est injustifié et ne devrait plus être permis, selon M. Bonmatin : « *Est-ce que je vais prendre des antibiotiques tout l'hiver au cas où je vais attraper une grippe ?* » Tout comme les médicaments les plus toxiques ne sont administrés qu'en dernier recours, les néonicotinoïdes pourraient n'être prescrits que lorsque les autres solutions ont échoué, devant une « *peste* » réelle et confirmée.

Producteurs de grains du Québec craint une baisse de rendement des cultures, affirmant que le gouvernement sous-estime les impacts économiques de la réglementation à venir, évalués à 8,5 millions de dollars pour le moment. Dans un communiqué, ils affirment que « *le projet de réglementation est soutenu par des bases scientifiques trop faibles* », en objectant par exemple que

l'interdiction de ces pesticides s'est traduite par une utilisation accrue d'autres pesticides en certains endroits et par des coûts de remplacement plus élevés.

Un recul de la production qui est loin d'être prouvé aux yeux de M. Bonmatin. Il invite surtout à considérer des solutions de rechange qui ont fait leurs preuves. La « lutte intégrée » contre les organismes nuisibles est à privilégier, un mélange de mesures biotechnologiques, chimiques et physiques.

Un rapport présenté en mars au Conseil des droits de l'homme des Nations unies [déboulonnait le mythe de la nécessité des pesticides](#), en accusant la puissante industrie de commercialisation de nier systématiquement les risques pour la santé humaine pour l'environnement.

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) avertissait quant à lui la semaine dernière que [plus de la moitié des espèces canadiennes sont menacées](#). La population de plus de 50 % des 903 espèces d'oiseaux, de poissons, de mammifères, de reptiles et d'amphibiens s'est effondrée au cours des 40 dernières années, affirme le WWF.